

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 637 / octobre 2020

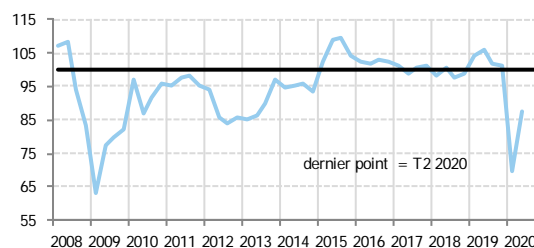
TENDANCES CONJONCTURELLES 2^E TRIMESTRE 2020

La conjoncture économique à la Martinique

Les entreprises en plein ajustement

Au deuxième trimestre 2020, le climat conjoncturel, mesuré par l'enquête de conjoncture auprès des entreprises martiniquaises, s'est redressé après la brutale dégradation enregistrée au premier trimestre. L'indicateur du climat des affaires (ICA) est en hausse de 18,2 points pour s'établir à 87,6 points. Ce niveau indique une moindre dégradation de l'activité par rapport au premier trimestre. Les soldes d'opinions portant sur le deuxième trimestre suggèrent une dégradation de l'emploi et des capacités financières des entreprises (baisse concernant les effectifs, la trésorerie et les délais de paiement). En parallèle, les prix de vente et les charges d'exploitation sont revues à la hausse et les entrepreneurs signalent une baisse de leurs stocks de matières premières. Les anticipations pour le trimestre à venir (correspondant au troisième trimestre) ne laissent pas présager de rebond de l'activité, et encore moins un rattrapage. Néanmoins, les chefs d'entreprises envisagent une amorce de retour à l'équilibre pour leurs soldes de gestion (trésorerie, charges d'exploitation et délais de paiement). Ils anticipent par ailleurs de nouveau une hausse de leurs investissements dans les 12 prochains mois.

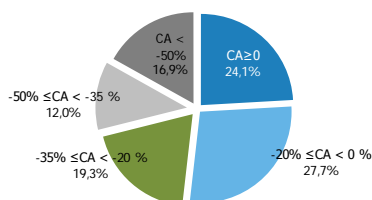
Indicateur du climat des affaires
(100 = moyenne de longue période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

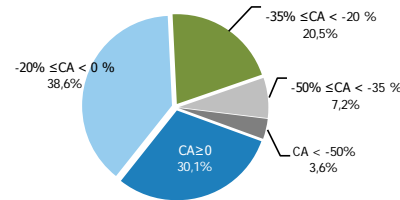
Les chefs d'entreprise sont 32,6 % à déclarer que la crise sanitaire a perturbé leur approvisionnement, 42,7 % à déclarer qu'elle a perturbé leur organisation interne (effectifs, organisation, conditions de travail), et surtout 50,6 % à indiquer avoir perdu de la clientèle. Ainsi, seules 24,1 % des entreprises interrogées déclarent ne pas avoir subi de dégradation du chiffre d'affaires par rapport au deuxième trimestre de l'année précédente. 27,7 % d'entre elles subissent une dégradation de chiffre d'affaires comprise entre 0,0 et 20,0 % et 16,9% des entreprises déclarent une perte de chiffre d'affaires supérieure à 50 %.

Evolution du chiffre d'affaires entre le T2 2020 et le T2 2019



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Variation du CA prévue en 2020 par rapport à 2019



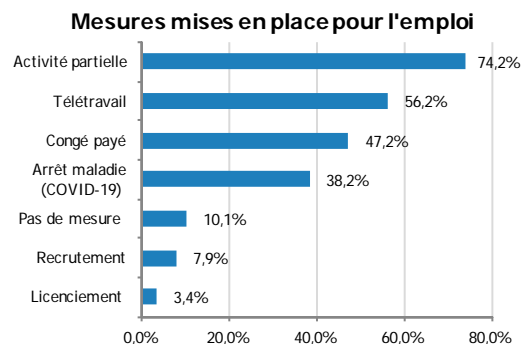
Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Par ailleurs 69,9 % des entreprises interrogées estiment qu'elles ne combleront pas leur déficit de chiffre d'affaires d'ici la fin de l'année.

Dans ce contexte, 74,2 % des entreprises ont déclaré avoir utilisé la mise en activité partielle pour certains de leurs salariés, 56,2 % ont mis en place des dispositifs de télétravail et 47,2 % ont réalisé des mises en congés payés. Les recours au recrutement (7,9 %) et au licenciement (3,4 %) n'ont pas été majoritaires.

À fin juin, les banques martiniquaises ont octroyé 754 millions d'euros de trésorerie (591 millions d'euros sous forme de prêts garantis par l'Etat (PGE), 163 millions d'euros sous forme de moratoires) aux entreprises martiniquaises, soit l'équivalent de 75 % du chiffre d'affaires mensuel de l'ensemble des entreprises de l'île. 87 % des PGE accordés en Martinique sont destinés à des TPE (critères effectif < 10 et CA < 2M€), contre 5 % aux PME.

En tenant compte des montants accordés, la part des TPE est encore majoritaire, bien que dans des proportions moindres (les TPE empruntent des montants généralement moins élevés que les PME). Hors PGE, les banques ont consenti 11 866 reports d'échéances, pour un montant 163 millions d'euros.



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Baisse des prix à la consommation

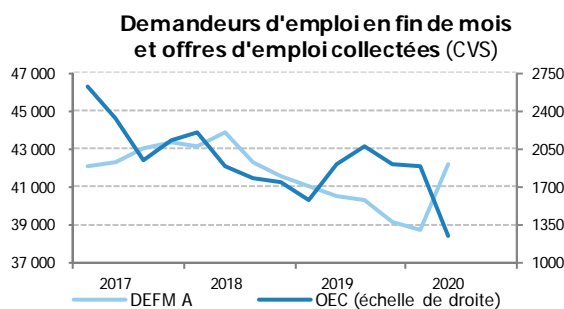
À fin juillet, l'indice des prix à la consommation enregistre une baisse de 0,7 % par rapport au mois de mars 2020¹. Sur quatre mois, tous les postes participent à la baisse de l'indice. Dans le détail, les prix de l'énergie (-6,8 %), de l'alimentation (-0,4 %), des services (-0,4 %) et des produits manufacturés (-0,1 %) sont en repli.

Sur un an, l'inflation atteint +0,1 %, soit son plus bas niveau depuis septembre 2017. Cette apparente stabilité masque la progression des prix de l'alimentation (+2,3 %) et des services (+0,9 %). En effet, ces augmentations sont compensées par la baisse des prix de l'énergie (-7,7 %) et des produits manufacturés (-0,7 %) sur l'année.

Dégradation du marché du travail

À fin juin, la situation de l'emploi s'est de nouveau dégradée. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (DEFM A) affiche une hausse de 9,1 % (CVS) sur le trimestre pour atteindre 42 240. Toutes les catégories d'âge sont concernées par cette dégradation. Les moins de 25 ans (+13,8 %, CVS), les 25-49 ans (+9,7 %, CVS) et les plus de 50 ans (+7,2 %, CVS) enregistrent des hausses significatives du nombre de demandeurs d'emploi.

Dans le même temps, les offres d'emploi collectées sont en diminution (-34,3 %, CVS). La dégradation du marché de l'emploi peut notamment être rapprochée du non renouvellement d'une partie des contrats courts. Ainsi, si l'intérim a rebondi de 23 % au deuxième trimestre, il avait chuté de 40 % au premier trimestre.



Sources : SMTF, Pôle emploi, Dares

Sur un an, la tendance est similaire, le nombre de DEFM A (+4,3 %, CVS) augmente et les offres d'emploi collectées (-34,9 %, CVS) diminuent.

L'ACTIVITE PARTIELLE

Le décret du 25 mars 2020 a adapté le dispositif d'activité partielle à la situation issue de la crise sanitaire en assouplissant sa procédure et en augmentant le montant de l'allocation. Au 7 juillet 2020, 8 488 demandes d'activité partielle (contre 3 210 demandes au 7 mars 2020) ont été enregistrées par la Dares. Ces demandes concernent 58 162 salariés et 7 398 établissements.

Chute de la consommation des ménages

Au deuxième trimestre 2020, la consommation des ménages baisse en lien avec le confinement. Les importations de biens de consommation durables (principalement de l'électroménager et des meubles) et non durables (essentiellement du textile, des produits alimentaires et pharmaceutiques) se replient respectivement de 42,2 % (CVS) et 3,7 % (CVS). Dans le même temps, les encours de crédit à la consommation des ménages s'inscrivent également en baisse (-3,5 %). À fin juin, les immatriculations de véhicules neufs sont en forte baisse par rapport à leur niveau de l'an dernier (-35,8 %, CVS).

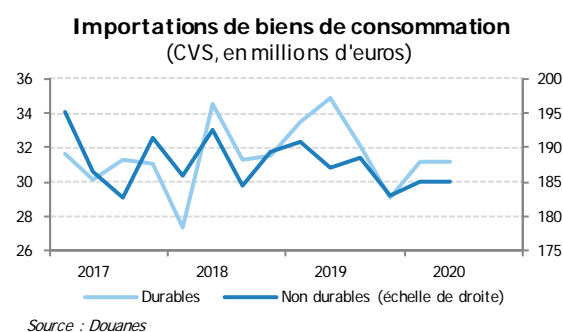
¹ La crise sanitaire a affecté la production de l'indice des prix à la consommation entre les mois d'avril et juin. Les relevés de prix physique ont été suspendus du 16 mars au 22 juin. En juillet, la quasi-totalité de l'activité économique a repris, seul 0,9 % des prix relevés était encore indisponible du fait de la crise sanitaire.

La baisse de la consommation des ménages martiniquais a contribué à améliorer les indicateurs de vulnérabilité de la population. Le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire est en baisse significative sur le trimestre (-6,8 %), les incidents de paiement sur chèques diminuent (-6,3 %), comme le nombre de retraits de cartes bancaires (-1,6 %).

La baisse des revenus des ménages pendant la crise sanitaire reste difficile à évaluer. Selon l'Acoss, le salaire moyen par tête aurait baissé de 14,9 % (-12,7 % pour la France entière) au deuxième trimestre après -3,6 % au premier trimestre. Toutefois, les indemnités perçues pendant cette période au titre du chômage partiel et des arrêts maladie ne sont pas soumises à cotisation et ne rentrent donc pas dans le champ des chiffres de l'Acoss.

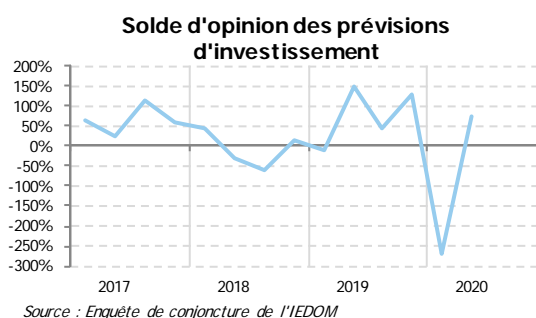
Si l'on considère, à l'aide du suivi de la Dares, que le chômage partiel en Martinique au deuxième trimestre s'est élevé à environ 15 000 équivalents temps plein, la baisse des revenus agrégés des ménages a été significativement amortie par les mesures gouvernementales.

Dans ces circonstances (soutien des revenus et baisse de la consommation), l'épargne nette des ménages a augmenté de 260 millions d'euros au deuxième trimestre, contre une hausse « naturelle » moyenne de 26 millions d'euros au cours des deux dernières années.



Regain d'optimisme concernant l'investissement

Les chefs d'entreprises sondés dans le cadre de l'enquête de conjoncture révisent leurs anticipations d'investissement à la hausse par rapport au premier trimestre. Les secteurs pour lesquels les révisions sont les plus importantes sont les services aux entreprises, le BTP et le commerce. Sans surprise, le solde d'opinion concernant le tourisme est toujours fortement négatif. Les importations de biens d'investissement (-29,9 %, CVS) et les immatriculations de véhicules utilitaires (-12,4 %, CVS) sont en baisse au deuxième trimestre, en lien avec le confinement.

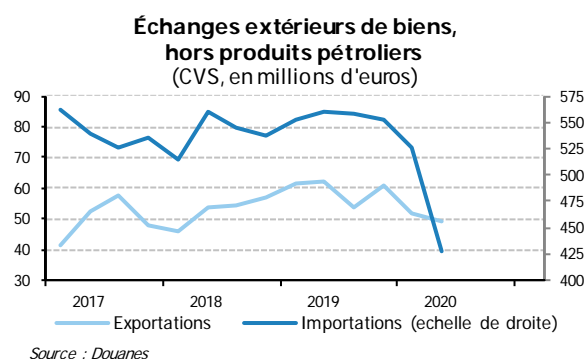


En termes de vulnérabilité, la situation semble se dégrader. Si le nombre de personnes morales en interdiction bancaire se replie (-7,9 %) sur trois mois, les impayés sur effets augmentent en nombre (+4,0 %) comme en montant (+62,2 %).

Contraction des échanges extérieurs

Les exportations hors produits pétroliers baissent de 4,6 % (CVS) au deuxième trimestre. Cette évolution découle de la baisse des exports de produits agricoles (-15,1 %, CVS) et de produits agroalimentaires (-1,0 %, CVS). Les importations hors produits pétroliers reculent plus fortement (-18,5 %, CVS). Cette baisse concerne la quasi-totalité des produits, au premier rang desquels le matériel de transport (-31,5 %), les équipements mécaniques et le matériel électrique (-22,5 %), les autres produits industriels (-15,7 %, CVS).

Les échanges de produits pétroliers reculent spectaculairement au deuxième trimestre : les exportations baissent de 68,0 % (CVS) alors que les importations baissent de 30,5 % (CVS). Cette évolution s'explique principalement par la faiblesse de la demande de carburants pendant la période de confinement.



La conjoncture sectorielle

À fin juin 2020, l'activité sectorielle est globalement dégradée. Les 40 jours de confinement au cours du trimestre (16 jours au T1) ont lourdement pesé sur le développement de l'activité. Les soldes de gestion (charges d'exploitation, trésorerie et délais de paiement) sont orientés à la baisse. Avec la baisse de la consommation des ménages martiniquais, les chefs d'entreprise déclarent avoir des difficultés à restaurer leurs stocks. Ils déclarent également une hausse de leurs prix de vente. Si tous les secteurs font face à une baisse de leur courant d'affaires, des différences dans la taille de l'impact de la crise subsistent.

Au sein de la filière **agroalimentaire**, le climat d'affaires est dégradé. Les chefs d'entreprise du secteur déclarent une stabilisation de leurs charges d'exploitation, une rapide détérioration de leur trésorerie et l'augmentation de leurs stocks de matières premières. Les exportations sont stagnantes (-1,0 % pour l'ensemble des produits agroalimentaires). La filière rhum semble être, sur la période, la plus résiliente : la production est en hausse (+4,0 %, CVS) comme les exportations (+19,3 %, CVS).

Pour le secteur **agricole**, les professionnels ont pu continuer d'exercer leur activité mais leurs déclarations dans l'enquête dressent un bilan plus mitigé. Leurs exportations sont globalement en baisse (-15,1 % pour les produits agricoles), tirées vers le bas par les exports de bananes (-22,2 %, CVS) sur le trimestre. La campagne cannière s'est soldée en revanche par un bilan positif (+28,6 % de cannes broyées), malgré les difficultés liées à la pénurie de main d'œuvre. Globalement, 75 % des sondés des filières agriculture et agroalimentaire ont signalé une baisse de leur chiffre d'affaires par rapport au T2 2019.

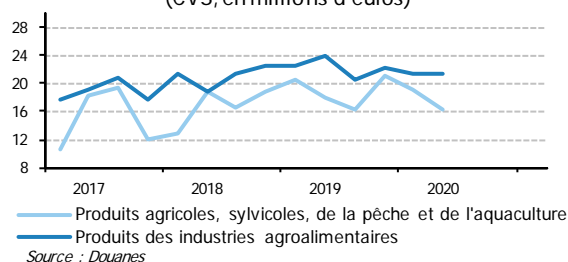
Les **industriels** déclarent une activité en forte baisse au deuxième trimestre. Les soldes d'opinions qui se sont le plus dégradés concernent les effectifs, les délais de paiement ainsi que les charges d'exploitation. Les mises à la consommation de produits pétroliers sont en baisse de -28,9 % (CVS), notamment les ventes de fioul (-11,9 %, CVS), qui sont un indicateur du niveau d'activité industriel. 80 % des entreprises industrielles interrogées ont signalé une baisse de leur chiffre d'affaires par rapport au même trimestre l'année précédente.

Le secteur du **BTP** présente un bilan dégradé à fin juin. Selon les déclarations des professionnels du secteur, l'activité a prolongé sa forte baisse au deuxième trimestre. L'ensemble des soldes de gestion (trésorerie, charges d'exploitation, délais de paiement) sont mal orientés. Les ventes de ciment se replient une nouvelle fois (-10,6 %, CVS), tant les ventes en sac (-3,6 %, CVS) qui reflètent les petits chantiers que les ventes en vrac (-17,3 %, CVS) qui illustrent l'évolution des grands chantiers structurants.

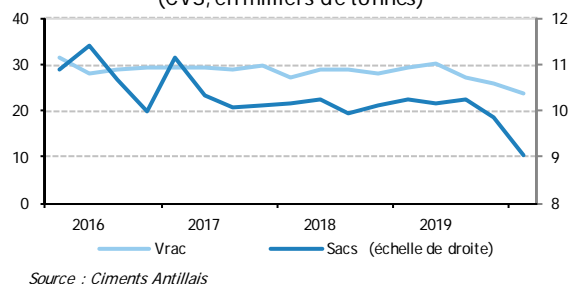
Dans le secteur du **commerce** et des **services aux entreprises**, la fermeture de certaines structures pendant le confinement induit un manque à gagner pour la filière. À l'exception du secteur automobile qui renoue avec les ventes de véhicules de tourisme (+1,4 %, CVS à fin juin), l'activité reste globalement dégradée. 64 % des entreprises du commerce interrogées ont signalé une baisse de leur chiffre d'affaires par rapport au T2 2019.

Les déclarations des professionnels du **tourisme** traduisent une moindre dégradation de l'activité. Cependant, elles ne reflètent pas l'impact significatif de la crise sanitaire sur l'ensemble du secteur. Les restrictions de déplacement à destination et en provenance de l'Hexagone comme la fermeture des frontières internationales au cœur du confinement ont fortement impacté la fréquentation de l'aéroport qui a baissé de 50 % environ en cumulé à fin juin par rapport à la même période l'année précédente. Le niveau d'activité de l'hôtellerie a baissé de 53,3 % entre janvier et août par rapport à 2019. Cette baisse s'est diffusée à l'ensemble des acteurs du secteur, tels les loueurs de voiture (-42,7 % entre janvier et août), les agences de voyage (-65,5 % de baisse d'activité sur la même période) ou le secteur de la restauration (-50,2 %). Dans ce contexte les entreprises ont déclaré une nouvelle dégradation de leurs charges d'exploitation et de leur trésorerie.

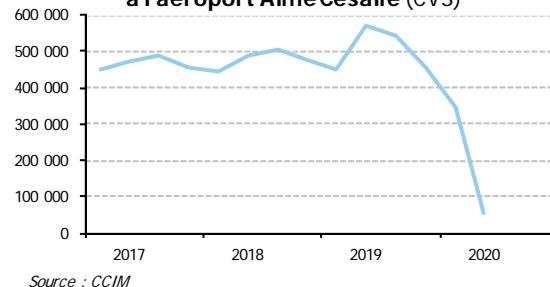
Exportations de produits agricoles et de produits agroalimentaires (CVS, en millions d'euros)



Ventes de ciment (CVS, en milliers de tonnes)



Trafic de passagers à l'aéroport Aimé Césaire (CVS)



La conjoncture régionale et internationale

L'ÉCONOMIE DE LA CARAÏBE : UNE RECESSION PLUS SEVERE QU'ATTENDU

Selon les dernières estimations du FMI, en juin, le PIB de la région caraïbe devrait se replier de 9,4 % en 2020. Ces perspectives ont été nettement revues à la baisse depuis avril puisque le FMI anticipait alors une contraction de 5,2 % sur l'année. La croissance des économies dépendantes du tourisme devraient être plus impactées par rapport à celle des économies exportatrices. Selon les dernières estimations du FMI, elles devraient atteindre respectivement -10,3 % et +3,5 %.

La croissance du premier trimestre s'est avérée plus faible que prévu et les principaux indicateurs comme la production industrielle, la consommation d'électricité, les ventes au détail et l'emploi suggèrent une baisse de la croissance plus marquée au deuxième trimestre. La propagation encore rapide de la pandémie indique que les mesures de distanciation sociale devront demeurer en place plus longtemps, ce qui nuira à l'activité économique au second semestre de 2020.

Selon le FMI, les mesures visant à maintenir les relations d'emploi, comme le soutien à la masse salariale et le financement du fonds de roulement, joueront un grand rôle pour éviter la fermeture d'entreprises, réduire le chômage à long terme, soutenir la reprise, et accroître la croissance potentielle. Les économies de la région caraïbe ont réussi à aplatir la courbe de la COVID-19. Toutefois, les politiques de confinement et d'atténuation devraient être adéquatement calibrées pour éviter une deuxième vague pandémique et gérer les éclosions localisées.

Alors que le tourisme arrive à un point d'arrêt et que les principaux marchés qui constituent les économies avancées sont en récession, l'activité de la région caraïbe devrait connaître une contraction prolongée de l'activité économique. Malgré la réouverture des frontières à partir de juin pour certains pays de la Caraïbe, les flux de touristes internationaux ne devraient revenir à leur niveau d'avant-crise que progressivement au cours des trois prochaines années. Par ailleurs, la chute abrupte des prix du pétrole nuit aux pays exportateurs de la région et affecte leurs recettes fiscales.

Source : IMF blog, Alejandro Werner

L'ÉCONOMIE MONDIALE S'ENFONCE DANS UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

Selon les dernières estimations publiées par le FMI en juin 2020, le PIB mondial devrait se replier de 4,9 % en 2020. Ces perspectives ont été nettement revues à la baisse depuis avril puisque le FMI anticipait alors une contraction de 3 % sur l'année. Il convient toutefois de rappeler que ces prévisions présentent un degré d'incertitude élevé puisque le scénario retenu se base sur plusieurs hypothèses relatives à l'évolution de la pandémie dans le monde et à ses répercussions sur l'économie. En 2021, la croissance mondiale s'élèverait à 5,4 %, soit une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'estimation d'avril. Le PIB mondial de 2021 ne dépasserait alors qu'à peine son niveau de 2019.

Aux États-Unis, le PIB a diminué de 9,5 % au deuxième trimestre 2020, en glissement trimestriel, après un recul de 1,3 % au premier trimestre. Cette chute s'explique principalement par la baisse marquée de la consommation des ménages (-10,1%) et de l'investissement privé (-15,5 %). Sur l'ensemble de l'année 2020, le FMI anticipe une contraction du PIB de 8,0 % nettement supérieure à la première estimation d'avril (-5,9 %).

Dans la zone euro, l'activité a baissé de 12,1 % au cours du deuxième trimestre. Il s'agit de loin du repli le plus important depuis le début des séries temporelles en 1995. A fin juin, le taux d'inflation s'est établi à 0,3 % tandis que le taux de chômage a retrouvé une tendance haussière au deuxième trimestre pour s'élever à 7,8 %. Sur l'année entière, le PIB diminuerait de 10,2 % selon le FMI, avec des écarts marqués d'un pays à l'autre.

En France, le PIB a enregistré une contraction de 13,8 % au deuxième trimestre selon les premières estimations de l'Insee. Les dépenses de consommation des ménages ont diminué de 11,0 % tandis que l'investissement a chuté de manière encore plus prononcée (-17,8 %). Les exportations ont également nettement reculé sur le trimestre (-25,5 %) et à un rythme plus soutenu que les importations (-17,3 %). Le FMI anticipe une chute du PIB de 12,5 % sur l'ensemble de l'année.

Au Japon, alors que l'économie n'avait été que modérément touchée par la crise sanitaire au premier trimestre (-0,9 %), le PIB s'est contracté de 7,8 % sur les trois mois suivants. Cette tendance s'explique principalement par le regain épidémique entre avril et juin qui a entraîné un net recul de la consommation des ménages (-8,2 %) et des exportations (-18,5 %), notamment dans le secteur automobile. Pour 2020, le FMI table sur une baisse du PIB de 5,8 % dans ses dernières estimations.

Enfin, les pays émergents et en développement pourraient voir leur PIB décliner de 3,0 % en 2020. Cette évolution masque toutefois d'importantes disparités entre les pays puisque si la Chine pourrait voir son PIB croître de 1,0 % sur l'année, le Brésil et le Mexique verraient le leur se replier de respectivement 9,1 % et 10,5 %.

Sources : FMI, BEA, Eurostat, Insee, Gouvernement du Japon – données arrêtées à la date du 17 août 2020.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : **C. DORWLING-CARTER** — Responsable de la rédaction : **N. GOBALRAJA**
Rédaction : **M. ROVELA-MARTHELY** – Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : octobre 2020 — Dépôt légal : octobre 2020 – ISSN : 2679-0823